



Téléphone : 04 73 83 23 11  
Télécopie : 04 73 68 80 65  
[Mairie.lussat63@wanadoo.fr](mailto:Mairie.lussat63@wanadoo.fr)

## DOSSIER DE MARIAGE

(à remettre en mairie minimum 1 mois avant la cérémonie)

Date du mariage souhaitée : .....

Heure : .....

### RENSEIGNEMENTS DIVERS

Echange des alliances en mairie OUI  NON

Cérémonie religieuse OUI  NON

Le couple a-t-il des enfants en commun ? OUI  NON

Si oui merci de remplir le tableau ci-dessous et de fournir l'acte de naissance pour chaque enfant ainsi que votre livret de famille.

Noms	Prénoms	Date de naissance
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

### DOCUMENTS A FOURNIR

Chacun des futurs époux doit fournir les pièces suivantes :

- Original et photocopie de la pièce d'identité
- Justificatif de domicile ou de résidence (facture d'eau, d'électricité ou de gaz, avis d'imposition, justificatif de taxe d'habitation...)
- Attestation sur l'honneur de domicile du futur époux et de la future épouse (ci-joint)
- Liste des témoins (ci-joint à compléter) avec photocopie de leur carte d'identité
- Si le service qui détient l'acte est français, il faut fournir un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de **moins de 3 mois**.
- Si le service qui délivre l'acte est étranger, fournir un acte de naissance de 6 mois maximum. (il n'y a pas de condition de délai si le système du pays ne prévoit pas la mise à jour des actes).
- Si un contrat de mariage est conclu, il faut fournir le certificat de notaire.

Si l'un des futurs époux est sous tutelle ou curatelle, il faut fournir le justificatif de l'information de la personne chargée de la mesure de protection.

**FUTUR(e) EPOUX(se) n°1**

**NOM ET PRENOM(s) : .....**

Profession : .....

Célibataire, Pacsé(e), veuf(ve) de, divorcé(e) de (1) :

..... depuis le : .....

Pièces à fournir :

- En cas de veuvage : acte de décès du précédent conjoint ou acte de naissance portant mention de décès
- En cas de divorce : transcription du divorce

**Dans ces deux cas merci de nous fournir une copie du livret de famille à jour**

S'il est étranger, le futur époux doit fournir des documents spécifiques à sa nationalité (se renseigner à la mairie ou au consulat). Il est possible de produire un extrait d'acte de naissance plurilingue.

Père : divorcé – décédé : (1) .....

Profession : .....

Domicile : .....

Mère : divorcée - décédée : (1).....

Profession : .....

Domicile : .....

**FUTUR(e) EPOUX(se) n°2**

**NOM ET PRENOM(s) : .....**

Profession .....

Célibataire, Pacsé(e), veuf(ve) de, divorcé(e) de (1) :

..... depuis le : .....

Pièces à fournir :

- En cas de veuvage : acte de décès du précédent conjoint ou acte de naissance portant mention de décès
- En cas de divorce : transcription du divorce

**Dans ces deux cas merci de nous fournir une copie du livret de famille à jour**

S'il est étranger, le futur époux doit fournir des documents spécifiques à sa nationalité (se renseigner à la mairie ou au consulat). Il est possible de produire un extrait d'acte de naissance plurilingue.

Père : divorcé – décédé : (1) .....

Profession : .....

Domicile : .....

Mère : divorcée - décédée : (1).....

Profession : .....

Domicile : .....